



## **Lexique**

### **Table des matières**

#### **Introduction au lexique**

- A. Stades de développement de l'entreprise ou types de transaction
- B. Classe d'actifs
- C. Les types d'investisseurs – Particularités du Canada et du Québec
- D. Classification à des fins statistiques

#### **Lexique**

## INTRODUCTION AU LEXIQUE<sup>1</sup>

Le capital d'investissement (« Private Equity », AFIC : Capital investissement ou, parfois, placement privé) peut être considéré de deux points de vue, d'une part, comme classe d'actifs dans les portefeuilles de gestionnaires de fonds (tel les fonds de pension) et d'autre part, comme activité d'investissement dans les entreprises.

Comme classe d'actifs, le capital d'investissement (souvent désigné dans ce contexte comme « placement privé ») fait partie de la classe plus vaste des placements alternatifs qui comprend également l'immobilier, les fonds de couverture, les infrastructures et autres actifs similaires. Cette classe se distingue notamment de celles des marchés publics et obligations.

Comme activité d'investissement, le capital d'investissement peut être défini comme l'activité d'investir en fonds propres ou quasi-fonds propres au travers d'un processus négocié dans des entreprises. La majorité des investissements de capital d'investissement se fait dans des entreprises privées; une autre partie d'entre eux sont des placements négociés dans des entreprises publiques. Généralement, le capital d'investissement va de pair avec une stratégie d'investissement active et repose sur des équipes d'investissement spécialisées et apportant une contribution constructive aux entreprises dans lesquelles ils investissent.

La terminologie utilisée pour désigner les diverses composantes du capital d'investissement prête facilement à confusion car ce même ensemble est habituellement segmenté selon trois perspectives différentes :

- Le stade de développement de l'entreprise dans laquelle on investit (démarrage / premiers stades ou développement / croissance) ou le type de transaction (rachat, redressement ou achat de positions minoritaires);
- La classe d'actifs (capital de risque, rachat, mezzanine);
- Le type d'investisseurs,

ce qui amène à des segmentations qui ne se recouvrent pas et à l'utilisation des mêmes termes avec des significations différentes selon la perspective dans laquelle on se situe.

### A. Stades de développement de l'entreprise ou types de transaction

Selon le stade de développement de l'entreprise, on réfère soit à (i) du capital de démarrage / premiers stades ou du capital de risque ou (ii) du capital de développement ou du capital de croissance. Les différents stades de développement d'une entreprise sont :

#### 1. Premiers stades ou démarrage (« Early Stage »)

##### 1.1 Amorçage ou prédémarrage (« Seed »)

- Première phase de la création d'une entreprise. Dans la chaîne d'innovation, cette étape suit le dépôt d'un brevet, le cas échéant, ainsi que l'étape de validation du concept. Le financement est destiné à la recherche, l'évaluation et le développement d'un concept initial. Cette phase concerne principalement les entreprises à haute teneur technologique ou scientifique.

---

<sup>1</sup> Certains termes ont été mis entre parenthèses, soit la terminologie anglaise retenue par Thomson Reuters et la terminologie retenue par l'AFIC (Association française d'investissement en capital) lorsque celle-ci diffère de la terminologie retenue par Réseau Capital.

## 1.2 Démarrage (« Start-up »)

- L'entreprise est au tout début de son activité. Pour les entreprises à haute teneur technologique ou scientifique, le financement est souvent destiné au développement du produit ou la validation ou maturation d'une technologie. Pour les entreprises dans des secteurs de moyenne ou faible technologie ou dans des secteurs plus traditionnels, le financement est souvent destiné au démarrage de l'activité commerciale et industrielle.

## 1.3 Post-démarrage («Other early stage»)

- L'entreprise a déjà achevé le développement d'un produit mais ne génère pas de profits significatifs. Pour les entreprises à haute teneur technologique ou scientifique, normalement, le risque technologique est significativement réduit mais le risque commercial est très important. Les entreprises en biotechnologie, pour leur part, sont généralement à réaliser des études cliniques. Quant aux entreprises dans des secteurs de moyenne ou faible technologie ou dans des secteurs plus traditionnels, elles sont généralement au stade de développement de l'activité commerciale et industrielle précédant l'atteinte d'une rentabilité soutenue.

## 2. Développement ou Croissance (« Expansion » ou « Growth »)

- L'entreprise a généralement un produit viable, un marché développé, des clients significatifs, une croissance des revenus soutenue, a atteint son seuil de rentabilité et dégage non seulement des profits mais également des flux de trésorerie positifs. Le financement est souvent destiné à augmenter les capacités de production et la force de vente, à développer de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouveaux marchés, à financer des acquisitions et/ou accroître le fonds de roulement.

## 3. Autres types de transactions

### 3.1 Rachat (« Buy-Out »)

- Acquisition d'une entreprise ou du contrôle d'une entreprise par des investisseurs en capital d'investissement, des dirigeants de l'entreprise achetée et/ou une nouvelle équipe, dans le cadre d'un montage financier comportant une proportion plus ou moins importante d'emprunts (c'est pourquoi on parle aussi de « LBO – Leverage Buy-Out ») et dont le remboursement est prévu, en partie, par un prélèvement sur les flux financiers futurs.

Plusieurs contextes sont possibles :

**MBO (« Management Buy-Out »)** : rachat d'une entreprise avec l'équipe de direction (un ou plusieurs de ses dirigeants, non-actionnaires ou minoritaires) ;

**MBI (« Management Buy-In »)** : rachat d'une entreprise avec un ou plusieurs dirigeants repreneurs extérieurs ;

**BIMBO (« Buy-In Management Buy-Out »)** : rachat d'une entreprise avec un dirigeant repreneur extérieur en association avec le vendeur et/ou avec des dirigeants de l'entreprise.

### 3.2 Redressement d'entreprise (« Turnaround »)

- Financement d'une entreprise ayant connu des difficultés financières et pour laquelle des mesures permettant le retour à la profitabilité sont identifiées et mises en œuvre.

### 3.3 Achats de positions minoritaires (« Secondary purchases »)

- Achat de gré à gré d'actions détenues par un ou des actionnaires minoritaires.

#### B. Classe d'actifs

Du point de vue de plusieurs investisseurs et gestionnaires d'actifs, tels les fonds de pension, le capital d'investissement se subdivise en trois classes d'actifs qui sont habituellement gérées par des types d'investisseurs ou de fonds différents : capital de risque, développement / rachat (« Buy-Out ») et mezzanine.

#### Capital de risque (« Venture capital », AFIC : Capital risque)

- Forme spécialisée de capital d'investissement qui se caractérise principalement par des investissements dans des entreprises aux premiers stades de développement. Les investissements sont généralement à risque élevé ou très élevé. Normalement, les fonds de capital de risque ciblent particulièrement les entreprises aux premiers stades de développement dans des secteurs à haute teneur technologique ou scientifique car ce sont des entreprises à fort potentiel de croissance.

#### Développement / Rachat (« Buy-Out »)

- Forme spécialisée de capital d'investissement qui s'adresse à une entreprise au stade du développement ou de la croissance et qui n'est pas un investissement de mezzanine. Le secteur de l'entreprise importe peu quoique certains fonds de capital de développement ont des secteurs de prédilection. Ceci recouvre aussi bien les investissements visant à acquérir des participations majoritaires (« Buy-Out » proprement dit) que ceux visant à acquérir des participations minoritaires pour accompagner soit la croissance de l'entreprise ou financer un rachat ou un redressement. Il est fréquent que les fonds de « Buy-Out » (au sens de la classe d'actifs) soient actifs, tant du côté des transactions majoritaires que minoritaires suivant l'environnement économique (ex. : accessibilité à l'endettement bancaire). Ils peuvent également intervenir dès le stade du post-démarrage, selon l'horizon de sortie recherchée pour l'investissement (position dans le cycle d'investissement).

Le terme « Buy-Out » n'a donc pas exactement le même sens selon qu'il désigne la classe d'actifs ou le type de transaction. Il n'y a que le contexte qui permette de déterminer exactement ce dont on parle.

#### Mezzanine<sup>2</sup>

- Forme spécialisée de capital d'investissement qui se caractérise principalement par l'usage d'une dette dont le remboursement est subordonné au remboursement de la dette senior, ou d'actions privilégiées. Il comporte généralement une option d'accéder au capital (bons de souscription) de l'entreprise dans certaines circonstances. Ce type de capital s'adresse généralement à une entreprise au stade de développement ou de croissance.

---

<sup>2</sup> Certains types d'investisseurs actifs en capital d'investissement investissent également sous forme de dette, avec ou sans garantie sur les actifs, dont le remboursement est subordonné au remboursement de la dette senior mais sans option ou droit sur le capital. Généralement, les taux d'intérêt exigés sont plus élevés. Comme aucun type d'investisseurs ou de fonds ne se spécialise dans ce type d'investissement, ce n'est pas reconnu comme classe d'actifs.

### **C. Les types d'investisseurs – Particularités du Canada et du Québec**

Le modèle dominant dans le capital d'investissement aux États-Unis est celui des fonds privés indépendants (les capitaux proviennent de plusieurs sources et aucun actionnaire n'est majoritaire), le plus souvent structurés en sociétés en commandite. De façon générale, ces fonds sont spécialisés soit en capital de risque, soit en développement/rachat (« Buy-Out » au sens large), soit en mezzanine car ces trois types d'activité requièrent des profils de gestionnaires et des types de compétences différents.<sup>3</sup>

La situation est différente au Canada et au Québec. Les fonds privés indépendants ne représentent qu'une partie des fonds investis. Aux côtés des fonds privés indépendants, plusieurs types d'investisseurs jouent un rôle important dont notamment :

- **Les fonds gouvernementaux**

Agences ou sociétés de la couronne.

- **Les investisseurs institutionnels**

Fonds gérés par de grandes institutions financières : banques, assurances ou caisses de retraite.

- **Les fonds de capital de développement (fonds fiscalisés)**

Fonds qui collectent des fonds auprès d'investisseurs individuels, lesquels individus bénéficient d'un incitatif fiscal. Il y en a trois au Québec, soit le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), Fondation CSN et Capital régional et coopératif Desjardins.

Il est fréquent que ces investisseurs aient des activités qui chevauchent les trois classes d'actifs que sont le capital de risque, le « Buy-Out » et la mezzanine. C'est notamment le cas pour les fonds fiscalisés qui jouent un rôle très important au Québec. Ces derniers sont présents dans les trois classes d'actifs :

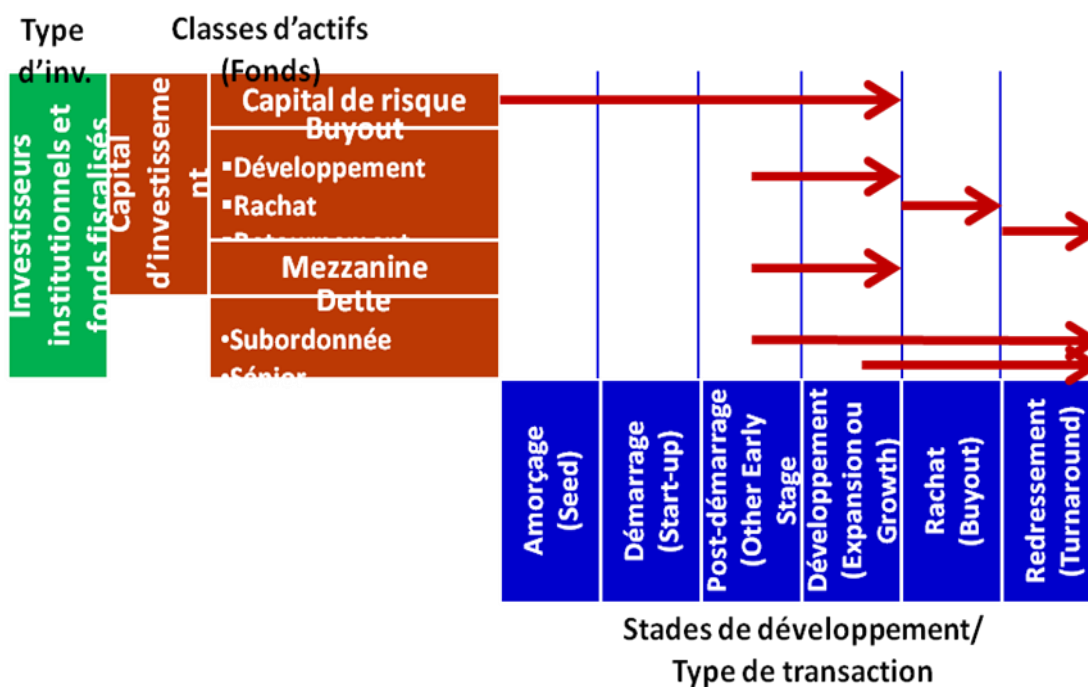
- Le capital de risque : tant au niveau des entreprises à haute teneur technologique ou scientifique que celles œuvrant dans d'autres secteurs;
- Le développement/rachat (« Buy-Out »), principalement sous forme de capital de développement et capital de rachat (transactions minoritaires pour financer un rachat) et aussi, pour certains, sous forme de capital de rachat (transactions majoritaires);
- La mezzanine (dette subordonnée, généralement non garantie, avec ou sans options sur le capital).

De plus, tout comme aux États-Unis, les anges investisseurs jouent un rôle significatif au Québec dans le capital d'investissement.

Le tableau ci-dessous résume la superposition des perspectives de stades de développement/type de transaction, de classe d'actifs et de type d'investisseurs.

## Schéma de synthèse

### Stades de développement, classes d'actifs et types d'investisseurs



#### D. Classification à des fins statistiques

La base des données canadiennes sur l'industrie du capital d'investissement est maintenue à jour par Thomson Reuters. Elle comprend deux volets, soit les investissements et la levée de fonds. Un rapport est également produit semestriellement, en collaboration avec CVCA, sur les rendements des fonds de placements privés canadiens.

Thomson Reuters classe comme des investissements de capital de risque, les investissements suivants :

1. Les investissements de premiers stades/démarrage faits par tous types de fonds sont habituellement classés comme investissements de capital de risque sauf pour les investissements dans les secteurs mines, pétrole et gaz et certains autres secteurs traditionnels effectués par des fonds spécialisés dans ces secteurs. Ces derniers investissements sont habituellement classés comme « investissements en capital de développement ».
2. Les investissements faits par des fonds de capital de risque sont habituellement classés comme des investissements de capital de risque quel que soit le stade de développement de l'entreprise. Même si l'entreprise est au stade de développement ou croissance, les investissements de suivi sur des investissements de capital de risque sont, par conséquent, classés comme des investissements de capital de risque jusqu'à ce qu'il y ait un événement de sortie, une acquisition ou un investissement significatif par un ou plusieurs fonds autres que de capital de risque.

3. Les investissements tardifs des investisseurs institutionnels et des fonds de capital de développement (fonds fiscalisés) sont classés habituellement comme des investissements de développement/rachat ou de mezzanine, à moins qu'ils ne soient des investissements de suivi sur des investissements de capital de risque ou effectués en coinvestissement avec des fonds de capital de risque.

En ce qui a trait aux deux autres classes d'actifs, les données sont significativement moins exhaustives que les données sur le capital de risque.

À des fins statistiques, sont considérés comme investissements en capital de développement/rachat :

- Tous les investissements des fonds de capital de développement/rachat (« Buy-Out »), à moins qu'il ne s'agisse d'investissement aux premiers stades de développement dans des domaines d'innovation ou d'investissements effectués en coinvestissement avec des fonds de capital de risque;
- Pour les autres types d'investisseurs, ne sont retenus que les investissements qui ne sont pas classés comme du capital de risque ou du capital mezzanine.

En ce qui a trait au capital mezzanine, sont inclus, aux fins des statistiques :

- Tous les investissements des fonds de mezzanine;
- Pour les autres types d'investisseurs, toutes les transactions effectuées sous forme de dette subordonnée, avec ou sans garantie, avec ou sans option sur le capital.

## LEXIQUE

- **Action ordinaire (« Common share »)**  
Action conférant le droit de voter à toute assemblée des actionnaires, le droit de recevoir tout dividende déclaré par l'entreprise sur ces actions et le droit de se partager le reliquat des biens lors de la dissolution de l'entreprise.
- **Action privilégiée (« Preferred share »)**  
Catégorie d'actions assorties de droits, privilèges ou restrictions (tel le droit d'information renforcé, droit à un représentant aux instances décisionnelles, droit à un dividende prioritaire, droit à une récupération prioritaire des montants investis en cas de liquidation ou de cession de l'entreprise) négociés au moment de la souscription.
- **Ajustements de prix (« Price adjustment »)**  
Ensemble des dispositifs qui, intégrant une dimension temporelle, permettent d'ajuster un prix 'initial' de souscription ou d'acquisition d'actions par un investisseur en capital, en fonction d'événements postérieurs à l'entrée dudit investisseur dans le capital de l'entreprise.
- **Anges investisseurs (« Angel investor »)**  
Entrepreneurs d'expérience qui contribuent au lancement et à la croissance d'entreprises en investissant leur argent personnel et, parfois, en apportant leur avis, conseils et un accès à leur réseau d'affaires.
- **Autres investisseurs (« Other investors »)**  
Investisseurs détenant des intérêts dans des opérations précises de capital d'investissement privé, mais sans présence permanente sur le marché. Ce terme est principalement utilisé lors de la présentation des statistiques de l'industrie du capital de risque aux fins de la répartition des dollars investis par type d'investisseurs.
- **Bon de souscription d'actions (« Warrants »)**  
Valeur mobilière donnant accès au capital d'une entreprise à un prix déterminé pendant une certaine période de temps et, parfois, sujet à certaines conditions.

- **Capital d'investissement (« Private Equity »)**  
Voir « Introduction au lexique ».
- **Capital développement (« Development capital » ou « Growth equity »)**  
Capital investi dans une entreprise qui a généralement un produit viable, un marché développé, des clients significatifs, une croissance des revenus soutenue, qui a atteint son seuil de rentabilité et dégage non seulement des profits mais également des flux de trésorerie positifs. Le financement est souvent destiné à augmenter les capacités de production et la force de vente, à développer de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouveaux marchés, à financer des acquisitions et/ou accroître le fonds de roulement.
- **Capital de redressement (« Turnaround », AFIC : Capital retournement)**  
Capital investi dans une entreprise ayant connu des difficultés financières et pour laquelle des mesures permettant le retour à la profitabilité sont identifiées et mises en œuvre.
- **Capital de risque (« Venture capital », AFIC : Capital risque)**  
Capital investi dans une entreprise aux premiers stades. Cet investissement est généralement à risque élevé ou très élevé. Voir « Introduction au lexique ».
- **Capital disponible aux fins d'investissement (« Capital available for investment »)**  
Valeur totale en dollars du capital sous gestion, déduction faite des ressources qui ont déjà été investies ou engagées par un fonds de capital d'investissement. Aussi appelé liquidité.
- **Capital sous gestion (« Capital under management »)**  
Valeur totale en dollars des ressources en capital, tant investies ou engagées que non investies, d'un fonds de capital d'investissement.
- **Capitalisation boursière (« Market capitalization »)**  
Valeur totale en dollars de toutes les actions en circulation d'une entreprise. Elle est calculée en multipliant le nombre d'actions en circulation par le prix courant du marché des actions et est aussi appelée valeur boursière.



- **Clôture (« Closing »)**  
Étape finale d'une opération avec la signature par l'ensemble des participants (dirigeants et investisseurs en capital) de la documentation juridique (convention entre actionnaires notamment) et décaissement des fonds.
- **Coinvestissement (« Co-Investment »)**  
Deux investisseurs en capital ou plus dans une opération donnée aux mêmes termes et conditions. Aussi appelé syndication. Le taux moyen de coinvestissement correspond au nombre total d'investissements effectués dans le nombre total d'opérations au cours d'une période donnée. Cette terminologie est principalement utilisée lors de la présentation des statistiques de l'industrie du capital de risque.
- **Convention entre actionnaires (« Shareholders' agreement »)**  
Convention conclue entre certains ou la totalité des actionnaires d'une entreprise (fondateurs, actionnaires existants et investisseurs en capital) qui vise à encadrer la détention du capital et l'évolution de sa répartition, ainsi que l'exercice du pouvoir. Les clauses les plus communes portent sur les droits visant la protection des intérêts de(s) l'actionnaire(s) minoritaire(s), tels les droits de premier refus, certains droits de veto portant sur des décisions clé ainsi que sur les mécanismes de sortie (Ménard).
- **Convention de souscription (« Subscription agreement »)**  
Contrat régissant la souscription d'actions ou d'autres valeurs mobilières (telle une dette subordonnée) signé par l'investisseur en capital et accompagné du versement du prix de souscription. Ce contrat contient généralement des représentations et garanties relatives à l'entreprise consenties en faveur de l'investisseur en capital.
- **Cuvée (« Vintage year »)**  
Année au cours de laquelle un fonds de capital d'investissement a été initialement créé.
- **Débours (« Disbursement »)**  
Montant réel en dollars passant d'un ou de plusieurs fonds de capital d'investissement à l'entreprise.
- **Dette senior (« Senior debt »)**  
Dans la structure de financement, elle correspond aux apports en dettes garanties amortissables consenties par des institutions bancaires et dont le remboursement est garanti par une cession des actifs de l'entreprise en faveur de ces dernières. Les intérêts annuels et les remboursements de capital annuels doivent être remboursés avant la dette junior, soit la dette mezzanine.
- **Engagement de capital (« Capital commitment »)**  
Capital provenant de sources externes, notamment de particuliers et d'institutions, offert aux fonds de capital d'investissement.
- **Essaimage (« Spin-off »)**  
Création d'une entreprise nouvelle à partir d'actifs et de personnes provenant d'une entreprise existante.
- **Financement et investissement (« Financing and Investment »)**  
Chaque opération effectuée par un ou plusieurs fonds de capital d'investissement dans une entreprise du portefeuille donnée représente un financement. Chaque financement est composé d'un ou de plusieurs investissements, selon la présence de coinvestisseurs. Cette terminologie est principalement utilisée lors de la présentation des statistiques de l'industrie du capital de risque.
- **Fonds de capital d'investissement (« Private equity fund »)**  
Véhicule regroupant des investisseurs en vue de faire des investissements en capital d'investissement et d'en partager les résultats. Ces fonds sont généralement constitués en sociétés en commandite, gérés par une équipe spécialisée et ont habituellement une durée minimale de dix (10) ans.

- **Fonds de capital de développement (fonds fiscalisés) (« Retail funds »)**  
Fonds qui collectent des fonds auprès d'investisseurs individuels, lesquels individus bénéficient d'un incitatif fiscal. Il y en a trois au Québec, soit le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.), Fondation CSN et Capital régional et coopératif Desjardins.
- **Fonds de fonds (« Fund of funds »)**  
Organisme de placement collectif qui investit essentiellement dans des actions ou parts d'autres organismes de placement collectif (Ménard).
- **Fonds équilibré (« Balanced fund »)**  
Stratégie d'un fonds de capital d'investissement qui vise à atteindre une gamme variée de cibles d'investissement par opposition à un fonds spécialisé.
- **Fonds gouvernementaux (« Governmental funds »)**  
Agences ou sociétés de la Couronne appartenant au gouvernement et qui font du capital d'investissement.
- **Fonds privé indépendant (« Private Independent Fund »)**  
Fonds de capital d'investissement sous gestion professionnelle qui mobilise des capitaux auprès de sources d'approvisionnement externes, comme les investisseurs institutionnels. La plupart des fonds privés indépendants utilisent des sociétés en commandite et des véhicules connexes.
- **Fonds secondaires (« Secondary funds »)**  
Fonds spécialisés dans le rachat de parts dans des fonds de capital d'investissement existants à des investisseurs qui souhaitent se désengager avant le terme des fonds.
- **Gardien (« Gatekeeper »)**  
Intermédiaire ou conseiller professionnel actif sur le marché du capital d'investissement pour des investisseurs institutionnels.
- **Investisseurs étrangers (« Foreign investors »)**  
Fonds ou sociétés de capital d'investissement non résidents actifs au Canada.
- **Investisseur institutionnel (« Institutional investor »)**  
Fonds gérés à l'interne par certaines grandes institutions. Les caisses de retraite, sociétés d'assurance, dotations, fondations de bienfaisance et autres institutions financières non bancaires sont souvent les fournisseurs clés de capital aux fonds de capital d'investissement. Au Canada, certains grands investisseurs institutionnels ont également des programmes internes visant des activités directes sur le marché.
- **Investisseur principal (« Lead investor »)**  
Membre d'un syndicat d'investisseurs en capital qui mène d'autres coinvestisseurs à la clôture fructueuse du financement d'une entreprise. Les déclarations d'investisseur principal ont commencé en janvier 2004.
- **Jalon (« Milestone »)**  
Désigne les objectifs qui serviront de critères pour le déclenchement de certaines clauses, telles que complément de prix, libération d'une tranche complémentaire de capital d'investissement, etc.
- **Lettre d'intention (« Term sheet »)**  
Document résumant les principaux termes et conditions suivant lesquels l'investisseur en capital propose d'investir dans l'entreprise dont, entre autres, les conditions préalables.
- **Levée de fonds (« Fund raising »)**  
Activité qu'exerce un fonds de capital d'investissement qui cherche à réunir de nouveaux engagements de capital. Au Canada, les mobilisateurs de fonds les plus actifs sont les fonds de capital de développement et les fonds privés indépendants.

- **Mécanisme de sortie (« Exit mechanism »)**  
Moyens stratégiques grâce auxquels un fonds de capital d'investissement privé liquide ses intérêts dans une entreprise et obtient des rendements optimaux. Il y a plusieurs mécanismes de sortie, notamment la vente, le rachat d'entreprise, le rachat par l'entreprise de la participation de l'investisseur ou la vente sur les marchés publics dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne ou suite à ce dernier.
- **Mezzanine (« Mezzanine »)**  
Financement qui complète la dette senior à laquelle elle est subordonnée. Il est mieux rémunéré que la dette senior et permet, parfois, sur option d'avoir accès au capital de l'entreprise. Il est consenti soit sous forme de dettes ou d'actions privilégiées.
- **Nouvel investissement (« New investment »)**  
Phase initiale de financement dans une entreprise. Les entreprises recevant du capital de risque bénéficient habituellement de financements subséquents à mesure de leur croissance et leur développement. Aussi appelée opération initiale.
- **Options d'achat d'actions (« Stock options »)**  
Type de droits d'accès au capital réservés aux salariés et aux dirigeants d'une entreprise et de ses filiales, à un prix déterminé, pendant une certaine période de temps et, parfois, sujet à certaines conditions.
- **Participation aux profits (« Carried interest »)**  
Intéressement revenant aux gestionnaires d'un fonds calculé sur la base des produits et des plus-values générées par un fonds de capital d'investissement.
- **Période de détention (« Holding period »)**  
Délai pendant lequel un investisseur détient la totalité ou une partie de ses intérêts dans une entreprise.
- **Placement privé dans une société ouverte (« Private investment in public entity (PIPE) »)**  
Opération dans le cadre de laquelle des investisseurs accrédités sont autorisés à acheter des actions d'une société ouverte au moyen d'une dispense accordée par la réglementation provinciale en matière de valeurs mobilières.
- **Plan de relève (« Succession plan »)**  
Base de transfert de propriété d'une entreprise d'une génération de gestionnaires à la suivante, souvent avec l'aide de capital d'investissement.
- **Politique d'évaluation (« Valuation policy »)**  
Méthode ou les lignes directrices qu'utilise un fonds de capital d'investissement pour établir la valeur de l'actif de son portefeuille.
- **Premier appel public à l'épargne (PAPE) (« Initial public offering (IPO) »)**  
Vente ou placement initial des actions de propriété privée d'une entreprise du portefeuille sur les marchés publics. Ce mécanisme de sortie est courant pour les fonds de capital d'investissement, particulièrement les fonds de capital de risque.
- **Prêt ou dette convertible en Actions (« Convertible debt »)**  
Valeur mobilière donnant accès au capital, émise par l'entreprise et souscrite par l'investisseur en capital, se composant d'un titre de créance (débenture ou prêt) et de la faculté de convertir cette créance en actions de l'entreprise dans certaines circonstances, à un prix déterminé.
- **Prêt relais (« Bridge financing »)**  
Capital fourni à court terme, généralement sous forme de prêt, à une entreprise avant son premier appel public à l'épargne ou sa prochaine opération importante de capital d'investissement.
- **Prise de contrôle inversée (« RTO »)**  
Stratégie d'une entreprise à capital fermé pour obtenir accès aux marchés publics par la prise de contrôle d'une entreprise cotée en bourse.
- **Rachat (« Leverage Buy-Out »)**  
Voir « Introduction au lexique ».
- **Radiation (« Write-off »)**  
Réduction de la valeur d'un actif du portefeuille à zéro.

- **SCD (« CPC »)**  
Le programme de société de capital de démarrage est un outil de financement d'entreprises destiné aux entreprises émergentes offert par l'entremise de la Bourse de croissance TSX. Le programme de SCD jumèle une entreprise à capital fermé admissible à une société de capital de démarrage ouverte qui sert de véhicule pour la transformation de la société fermée en société ouverte.
- **Société de gestion (« Management company »)**  
Véhicule utilisé par le gestionnaire professionnel d'un ou de plusieurs fonds de capital d'investissement.
- **Société de portefeuille (« Portfolio company »)**  
Entreprise qui a obtenu au moins une phase de financement d'un ou de plusieurs fonds de capital d'investissement. Aussi appelée entreprise bénéficiaire d'un investissement.
- **Société en commandite (« Limited partnership » ou « LP »)**  
Structure d'investissement fiscalement transparente, principalement utilisée par les gestionnaires pour investir du capital d'investissement. La société en commandite est gérée par une société de gestion indépendante, le commandité (« General Partner » ou « GP » ou « Management Company »). Les autres associés sont appelés commanditaires. Ces derniers fournissent généralement un apport en argent et leur responsabilité se limite à fournir l'apport convenu.
- **Société ouverte**  
Société de capitaux dont des titres sont inscrits à la cote officielle d'une bourse, se vendent sur un marché hors cote ou peuvent être offerts au public de quelque autre façon.
- **Syndication (« Syndication »)**  
Voir : Coinvestissement.
- **Tableau de capitalisation (« Capitalization table » ou « Cap table »)**  
Tableau décrivant la répartition du capital de l'entreprise avant et après réalisation de l'investissement en capital, en tenant compte des mécanismes dilutifs existants ou devant être mis en place.
- **Taille du placement (« Offering size »)**  
Montant total en dollars mobilisé dans le cadre d'un PAPE.
- **Taux épreuve (« Hurdle rate »)**  
Pourcentage de rentabilité minimale accordée aux investisseurs d'un fonds de capital d'investissement avant que les gestionnaires puissent participer aux profits.
- **TRI (« Taux de rendement interne », « IRR »)**  
Taux mesurant la rentabilité annualisée moyenne d'un investissement en capital constitué de flux négatifs (décaissements) et de flux positifs (encaissements). Il est utilisé pour mesurer et suivre l'évolution de la performance des opérations de capital d'investissement.
- **Types d'investisseurs (« Investor types »)**  
Intervenants clés du secteur du capital d'investissement, en fonction des structures particulières des fonds et des sources d'approvisionnement en capital. Aux États-Unis, le capital d'investissement privé est dominé par les fonds privés indépendants, tandis que l'activité québécoise est diversifiée entre plusieurs groupes importants. Voir « Introduction au lexique ».
- **Unité (« Unit »)**  
À l'action émise par une entreprise, est attaché un bon de souscription qui donne lui-même le droit de souscrire de nouvelles actions de cette entreprise.
- **Valeur postinvestissement (« Post-investment value »)**  
Valorisation d'une entreprise après l'entrée au capital du ou des investisseurs.
- **Valeur préinvestissement (« Pre-investment value »)**  
Valorisation d'une entreprise avant l'entrée au capital du ou des investisseurs.
- **Vérification diligente (aussi appelée « vérification au préalable ») (« Due diligence »)**  
Ensemble des mesures de recherche et de contrôle des informations permettant à l'investisseur en capital de fonder son jugement sur l'activité, la situation financière, les

résultats, les perspectives de développement et l'organisation de l'entreprise avant de réaliser son investissement.